



Rapport annuel 2025

1. Défis

Les 2 et 3 octobre 2025, le Fonds de production télévisuelle (TPF) a organisé une retraite à Thoune afin de discuter, d'une part, des formats (télévision, télévision avec streaming, streaming) qui devront être soutenus à l'avenir et, d'autre part, de la forme que pourrait prendre une future collaboration avec les fournisseurs de streaming. L'assemblée générale a convenu que la discussion devait se mener à deux niveaux : d'une part, il faut clarifier comment le soutien aux séries télévisées (principalement, mais pas exclusivement, avec la SSR) doit concrètement se dérouler à l'avenir, et d'autre part, il faut prévoir un règlement pour l'intégration des services de streaming. Un tel règlement doit être élaboré d'ici fin 2026.

2. Adaptation des conditions de soutien

Jusqu'à présent, les décisions n'étaient pas motivées et ne pouvaient pas être contestées. Dès le 1^{er} octobre 2025, les règles ont changé. Désormais, les requérants pourront, s'ils le souhaitent, obtenir une justification orale d'une demande rejetée, et en cas d'erreurs de procédure, il sera désormais possible de faire recours auprès de l'assemblée des associés.

3. Finances

Comme l'année précédente, les trois sociétés fondatrices ont mis à la disposition du TPF un total de 3,31 millions de francs suisses en 2025. À cela s'ajoutent des remboursements et des frais de dossier. 3,08 millions de francs suisses ont été réservés pour des prêts conditionnellement remboursables destinés à des productions cinématographiques.

Fondation suisse pour la culture audiovisuelle Swissperform	CHF	2'000'000
Fonds culturel Suissimage	CHF	1'200'000
Fonds culturel SSA	CHF	110'000
Remboursements de prêts	CHF	19'433
Frais de dossier	CHF	8'123
Total	CHF	3'337'556

En outre, un montant total de CHF 37'000 provenant de contributions promises antérieurement n'a pas été utilisé.

Comme lors des trois dernières années, 200'000 CHF provenant de Suissimage étaient assortis de la condition que ces fonds servent en particulier à soutenir des séries de documentaires. Cette condition a de nouveau été remplie : deux séries de documentaires ont été soutenues à hauteur de 100'000 CHF chacune. Comme l'année dernière, l'une de ces séries documentaires n'était pas coproduite par la SSR, mais par Blue TV en collaboration avec Sky («The Belonging»).

Les dépenses et engagements pour 2025 se présentent comme suit :

Prêts d'encouragement accordés à des projets individuels	CHF	2'588'000
Frais de personnel (commissions d'experts, assemblée des associés, secrétariat)	CHF	147'600
Autres charges d'exploitation (comptabilité, révision, informatique, impôts, frais bancaires, etc.)	CHF	15'033
Total	CHF	2'750'633

À la fin de l'exercice, il restait une réserve de 492'000 CHF pour les contributions de soutien (budget de 3,080 millions de CHF moins les contributions accordées de 2,588 millions de CHF), qui a été intégralement reportée sur l'année 2026 et répartie entre les budgets des régions linguistiques et des genres en fonction des besoins prévus.

4. Activités de promotion

Au cours de l'exercice sous revue, 43 demandes ont été reçues, soit 5 de moins que l'année précédente. 30 demandes ont été approuvées, 8 ont été rejetées, 3 n'ont pas été prises en considération et 2 ont été retirées.

Comparaison avec les années précédentes

2024 : 48 demandes ; 36 acceptations, 6 refus, 5 non-entrées en matière, 1 retrait
 2023 : 49 demandes ; 38 acceptations, 9 rejets, 1 non-entrée en matière, 1 retrait
 2022 : 61 demandes ; 48 acceptations, 6 rejets, 3 non-entrées en matière, 4 retraits
 2021 : 60 demandes ; 45 acceptations, 12 rejets, 3 non-entrées en matière
 2020 : 50 demandes ; 43 acceptations, 3 refus, 4 non-entrées en matière

Au début de l'année, l'assemblée générale définit le plan de répartition. Le TPF s'aligne sur la clé de répartition Helvetia. Celle-ci prévoit que les fonds soient répartis comme suit entre les régions linguistiques : Suisse alémanique 50 %, Suisse romande 30 %, Suisse italienne 20 %.

En 2025, 46,37 % des contributions ont été attribuées en Suisse alémanique, 49,46 % en Suisse romande et 4,17 % en Suisse italienne. Les écarts importants par rapport à la clé de répartition Helvetia en Suisse romande et en Suisse italienne s'expliquent principalement par le fait qu'un nombre disproportionné de séries de fiction a été produit en Suisse romande, alors qu'il n'y en a eu aucune au Tessin.

L'un des objectifs du TPF est également qu'au moins 30 % des fonds soient consacrés aux documentaires.

La répartition entre films de fiction et documentaires se présente comme suit pour 2025 :

	Fiction/film d'animation			Documentaire		
	Projets	CHF	Part	Projets	CHF	Part
Suisse alémanique	2	800'000	66,7 % ⁽¹⁾	9	400'000	33,3 % ⁽¹⁾
Suisse romande	5	955'000	74,6 % ⁽¹⁾	10	325'000	25,4 % ⁽¹⁾
Suisse italienne	1	30'000	27,8 % ⁽¹⁾	3	78'000	72,2 % ⁽¹⁾
Total	8	1'785'000	69,0 %⁽²⁾	22	803'000	31,0 %⁽²⁾

(1) = Parts des contributions totales pour les films de fiction et les documentaires

(2) = Parts des contributions totales de CHF 2'588'000

Dont 28 aides à la réalisation (2'560'000 CHF = 98,92 %) et 2 aides au développement de scénarios (28'000 CHF = 1,08 %).

Au total, 31 % des contributions ont été consacrées aux documentaires, dépassant ainsi légèrement l'objectif de 30 %.

Cette année encore, les séries de fiction produites en Suisse alémanique n'ont plus fait l'objet d'un examen du contenu, mais uniquement d'un contrôle de la production. Le TPF a participé à hauteur de 6,585 % en moyenne du budget suisse.

Comme de nombreuses séries de qualité ont à nouveau été produites en Suisse romande au cours de l'année sous revue, l'objectif de 5 % n'a pas pu être tout à fait atteint ; le TPF a pu participer à hauteur de 4,887 % en moyenne de la part suisse, et ce uniquement grâce à un dépassement budgétaire. Les quatre demandes ont toutes été approuvées.

4.1 Projets soutenus

Titre du film	Société de production	Contribution CHF
a) Séries de longs métrages Suisse alémanique (y compris animation)		
Blind (6 x 58 min.)	Zodiac Pictures Ltd.	400'000
Maloney 2 (9 x 30 min.)	C-Films AG	400'000
b) Séries de fiction Suisse romande (y compris animation)		
Intrajables (titre provisoire : Log Out) (6 x 52 min.)	Akka Films Sàrl	100'000
Uniformes (6 x 52 min.)	Alva Film Production Sàrl	275'000
Haute Voltige (développement du scénario, phase 1)	Rita Productions Sàrl	25'000
Placée (6 x 52 min.)	Rita Productions Sàrl	285'000
Toxic (6 x 45 min.)	Akka Films Sàrl	270'000

Titre du film	Société de production	Contribution CHF
c) Séries de fiction de la Suisse italienne (y compris animation)		
Beretta, l'angelo del lago 1 (<i>série d'animation 5 x 7 min.</i>)	Nenieritmiche (G. Zanetta)	30'000
d) Documentaires et séries de Suisse alémanique		
Walter Lietha - Drum sing i grad drum	Fontana Film GmbH	50'000
Ursina Lardi – Sein statt Schein	Cineworx Filmproduktion GmbH	35'000
Contrabbando	Catpics AG	45'000
Lieblingskind	R-Film GmbH	50'000
Contro corrente	Cineworx Filmproduktion GmbH	30'000
Der Kraftakt – 10 Jahre danach	Evar Film GmbH	30'000
Il clom dals lufs	Alpinamedia (Nina Defuns)	30'000
Auf dünnem Eis	Lucky Film GmbH	25'000
The Belonging (<i>série 4 x 22 min.</i>)	Lomotion AG	100'000
Fontana – Geburt, Liebe, Tod	Roundabout Film GmbH	5'000
e) Documentaires et séries Suisse romande		
Terre à l'envers	Frédéric Gonseth Productions	30'000
Sein, l'île horizon	RaR Film (Raphaëlle Aellig)	25'000
Les échappées de Kaboul	Tipimages Productions	20'000
Cœur de pompiers (<i>série 4 x 45 min.</i>)	Point Productions SA	100'000
L'échappée	Dok Mobile SA	30'000
La vie en mauve	JMH & FILO Films Sàrl	25'000
Le fantôme des Rocheuses	Laxar Gang SA	15'000
La fin des gynécologues... hommes ?	Thin Line Productions Sàrl	25'000
Après nous, le feu	Climage Audiovisuel	30'000
It's a Dog!	Akka Films Sàrl	25'000
f) Documentaires et séries documentaires Svizzera Italiana		
Georgette Tentori Klein	Association REC	45'000
Abbasce a Sanità	Jasa Productions Sagl	30'000
Cow Dom (<i>développement du scénario</i>)	Fiumi Film	3'000
Total toutes catégories		2'588'000

Comme les années précédentes, il n'y a plus eu de demandes pour des long-métrages unitaires, mais uniquement pour des séries de fiction.

5. Assemblée générale

Au cours de l'exercice sous revue, l'assemblée des associés s'est réunie à cinq reprises, dont deux fois physiquement à Berne, les trois autres réunions s'étant tenues par vidéoconférence.

À cela s'est ajoutée une retraite à Thoune les 2 et 3 octobre, à laquelle ont également participé deux membres de la commission d'experts de Suisse romande.

Au cours de l'exercice sous revue, l'assemblée des associés se composait comme suit :

Pour la fondation culturelle de l'audiovisuel en Suisse (Swissperform) :	- Christof Neracher (producteurs de l'audiovisuel) - Charlotte Heinimann (interprètes de l'audiovisuel) - Elisabeth Graf (interprètes de l'audiovisuel)
Pour le fonds culturel Suissimage :	- Réjane Chassot (directrice Fonds culturel) - David Rihs (producteur)
Pour le fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs :	- Stéphane Goël (co-président conseil d'administration) - Frédéric Gonseth (producteur)
Représentants des commissions d'experts (sans droit de vote) :	- Anita Wasser (commission Suisse alémanique) - Alberto Chollet (commissions Suisse romande et Suisse italienne)

6. Commissions d'experts

Les demandes adressées au TPF sont évaluées par des commissions d'experts composées de trois membres. Au cours de l'année sous revue, les commissions se composaient comme suit :

Suisse alémanique :	- Anita Wasser (productrice chez Turnus Film AG) - Fanny Bräuning (réalisatrice) - Miriam Japp (actrice, doubleuse)
Suisse romande :	- Alberto Chollet (journaliste) - Nicole Borgeat (réalisatrice) - Caroline Gasser (actrice)
Suisse italienne :	- Alberto Chollet (journaliste) - Klaudia Candeloro Reynicke (réalisatrice) - Soraya Sala (actrice, doubleuse)
Experte suppléante Commissions D et F :	- Romed Wyder (réalisateur et producteur)

Berne, le 10 juin 2026

Thomas Tribolet
Directeur

Christian Blaser
Administration